

CARACTÉRISTIQUES

Généralités

- Cette étude traite de l'Opel Corsa C depuis le début de sa commercialisation en octobre 2000.

Caractéristiques dimensionnelles et pondérales

GAMME

Motorisations	Puissance fiscale en CV
1.0 12V	4
1.2 16V	5
1.2 16V Easytronic	5
1.4 16V	6
1.4 16V BVA 4	6
1.8 16V	8
1.7 DI 16V	4
1.7 DTI 16V	4

- Code du modèle :
 - 3 portes **F08**
 - 5 portes **F68**
- Quatre niveaux d'équipement :
 - City,
 - Comfort,
 - Elegance,
 - GSI.

DIMENSIONS (en mm)

- Longueur hors tout **3817**
- Largeur hors tout (avec rétroviseurs) **1646 (1955)**
- Hauteur à vide 3 / 5 portes **1440**
- Empattement **2491**
- Voies : avant **1429**
- arrière..... **1420**

POIDS ET CHARGE (en kg)

	1.0 12V	1.2 16V	1.4 16V
POIDS (kg) 3/5 portes			
A vide	905/930	935/960	980/978
Total autorisé en charge sans climatisation	1405/1405	1430/1430	1500/1525
Total autorisé en charge avec climatisation	1430/1430	1455/1455	1525/1550
Charge utile sans climatisation	500/475	495/470	520/547
Charge utile avec climatisation	525/500	520/495	545/572
Poids tractable freiné sans climatisation	750/750	1000/1000	1000/1000
Poids tractable freiné avec climatisation	700/700	950/950	1000/1000

	1.4 16V BA4	1.8 16V	1.7 DI 16V	1.7 DTI 16V
POIDS (kg) 3/5 portes				
A vide	978/998	1035/.	1020/1045	1040/1065
Total autorisé en charge sans climatisation	1520/1545	./.	1505/1505	1555/1580
Total autorisé en charge avec climatisation	1545/1570	1555/.	1535/1535	1580/1605
Charge utile sans climatisation	542/547	./.	485/460	515/515
Charge utile avec climatisation	567/572	520/.	515/490	540/540
Poids tractable freiné sans climatisation	1000/1000	./.	1000/1000	1000/1000
Poids tractable freiné avec climatisation	1000/1000	1200/.	1000/1000	1000/1000

Caractéristiques pratiques

CAPACITÉS (en l)

- Réservoir à carburant **45**
- Huile moteur après vidange et échange du filtre :
 - 1.0 12V **3,0**
 - 1.2 16V **3,5**
 - 1.4 16V **3,25**
 - 1.8 16V **4,25**
 - 1.7 DI et DTI **4,5**
- Liquide de refroidissement :
 - 1.0 12V **4,9**
 - 1.2 16V **5,0**
 - 1.4 16V BVM/BVA..... **6,1/6,6**
 - 1.8 16V **5,4**
 - 1.7 DI et DTI avec/sans chauffage d'appoint **7,1/6,1**
- Huile de BVM **1,6**
- Huile de BVA **environ 4**
- Fluide réfrigérant R134a :
 - sauf 1.7 DTI **650 gr**
 - 1.7 DTI **560 gr**

PERFORMANCES ET CONSOMMATIONS

Performances	1.0 12V	1.2 16V	1.2 16V		1.4 16V
			Easytronic		
Vitesse maxi sur circuit (km/h)	155	170	170		180
Accélérations (sec) : 0 à 100 km/h	17,5	13,5	14,0		11,5
Reprises de 80 à 120 km/h en 5 ^b	24,0	19,5	18,5		15,5
Consommations (l)					
Aux 100 km (CE 99/100) : Urbaine	7,2	8,2	8,0		9,8
Extra Urbaine	4,7	5,2	5,2		5,7
Mixte	5,6	6,3	6,2		7,2
(CE 99/102) : Emission de CO ² (g/km)	135	151	149		173

Performances	1.4 16V	1.8 16V	1.7 DI 16V	1.7 DTI
	BA 4			16V
Vitesse maxi sur circuit (km/h)	170	202	162	170
Accélérations (sec) : 0 à 100 km/h	13,0	9	15,5	13,5
Reprises de 80 à 120 km/h en 5 ^b	.	11,5	20,5	15,0
Consommations (l)	3p/5p			
Aux 100 km (CE 99/100) : Urbaine	11,2/11,3	11,2	5,8	5,8
Extra Urbaine	6,0/6,1	6	4,1	4,1
Mixte	7,9/8,0	7,9	4,7	4,7
(CE 99/102) : Emission de CO ² (g/km)	190/192	190	127	127

JANTES ET PNEUS

Motorisation	Pression de gonflage (en bar)			
	jusqu'à 3 personnes		plus de 3 personnes	
	AV	AR	AV	AR
1.0 12V	2.1	1.6	2.4	2.8
1.2 16V	2.1	1.6	2.4	2.8
1.4 16V	2.3	2.1	2.3	2.7
1.8 16V	2.6	2.4	2.6	3.0
1.7 DI et DTI	2.3	2.1	2.4	2.8

Pneus	Jantes
155/80 R13-79T	5J x 13 ET 43
175/65 R14-81T	5 ^{1/2} J x 14 ET 49
185/55 R15-82 H	6J x 15 ET 49

- L'utilisation de chaînes à neige n'est autorisée que sur les roues motrices.
- Les indications de pression de gonflage se réfèrent à des pneus froids. L'augmentation de pression de gonflage qui apparaît au cours d'une conduite d'une certaine durée, ne doit pas être réduite. Les pressions des pneus valent pour les pneus d'hiver et les pneus d'été. Toutes les tailles de pneus sont autorisées comme pneus d'hiver.

Entretien

PÉRIODICITÉ

Opérations d'entretien	Avant échéance de l'année ¹⁾ ou km (000) ¹⁾					
	1 30	2 60	3 90	4 120	5 150	6 180
Equipements d'éclairage et de signalisation - contrôler (important : lampes témoin électroniques du moteur (MIL), gaz d'échappement (SVS) et système de détection d'occupation des sièges (SBE)).	x	x	x	x	x	x
Piles de la commande à distance - remplacer		x		x		x
Niveau de liquide essuie-glaces de pare-brise, lunette arrière et lave-phares - contrôler, compléter	x	x	x	x	x	x
Niveau de liquide de refroidissement, concentration en antigel - contrôler, compléter	x	x	x	x	x	x
Niveau de liquide de frein - contrôler, compléter	x		x		x	
Filtre à pollen - remplacer	Tous les 2 ans ou 30 000 km					
Élément de filtre à air - remplacer	Tous les 4 ans ou 60 000 km					
Bougies - remplacer	Tous les 4 ans ou 60 000 km					
Courroie d'entraînement - contrôler, tendre	x	x	x	x	x	x
Jeu des soupapes - contrôler, régler : pour moteur 1,7 DTI (Y 17 DT) et 1,7 DT (Y 17 DTL)	Tous les 10 ans ou 150 000 km					
Courroies crantées et galets tendeurs - remplacer, moteurs essence	Tous les 4 ans ou 60 000 km					
Courroies crantées, galets tendeurs et courroie trapézoïdale nervurée, moteurs Y17DT (1,7 DTI) et Y17DTL (1,7 DT) - remplacer	Tous les 10 ans ou 150 000 km					
Course de la pédale d'embrayage - contrôler	x	x	x	x	x	x
Direction assistée - contrôler visuellement l'étanchéité, niveau d'huile - contrôler, compléter	x	x	x	x	x	x
Huile moteur et filtre à huile - remplacer	x	x	x	x	x	x
Filtre à gazole - purger l'eau (Diesel uniquement)	Une fois par an					
Filtre à gazole - remplacer, Diesel	Tous les 30 000 km					
Filtre à essence (carburant sans plomb) - remplacer		x		x		x
Frein à main - contrôler, régler (roues non chargées), suspensions et ressorts avant et arrière, tuyauterie rigide et flexibles de freins, conduites de carburant et ligne d'échappement - contrôler visuellement	x	x	x	x	x	x
Protection anti-corrosion de la carrosserie et du soubassement - contrôler	x	x	x	x	x	x
Freins avant et arrière - contrôler visuellement	x	x	x	x	x	x
Transmission automatique - remplacer l'huile - 4 rapports AF 13	Tous les 4 ans ou 60 000 km •					
Transmission automatique : niveau d'huile - contrôler, compléter	x	x	x	x	x	x
Moteur, transmission, compresseur de climatisation, différentiel arrière - contrôler l'étanchéité	x	x	x	x	x	x
Freins à tambours - déposer, nettoyer, contrôler visuellement	Tous les 4 ans ou 60 000 km •					
Assiette du véhicule - contrôler	x	x	x	x	x	x
Soufflets de direction, de barres d'accouplement et d'entraînement d'essieu - contrôler visuellement	x	x	x	x	x	x
Liquide de frein - remplacer		x		x		x
Fixation des roues, état des pneus, pression des pneus (roue de secours incluse) - contrôler, corriger	x	x	x	x	x	x
Réglage du faisceau des phares (y compris projecteurs longue portée) - contrôler, corriger	x	x	x	x	x	x
Charnières de portes, limiteurs d'ouverture de portes, barillet de serrures, verrou du capot moteur, charnière de hayon - graisser	x	x	x	x	x	x
Essai sur route, y compris contrôle de l'efficacité du freinage, contrôle final réarmement de l'affichage de périodicité d'entretien	x	x	x	x	x	x
Test des gaz d'échappement	La première fois après 3 ans ensuite tous les 2 ans					
Pour les véhicules de transport de passagers, taxis, ambulances, véhicules de location, etc.	Une fois par an					
Performances de la climatisation - Contrôler	x	x	x	x	x	x

1) Selon première échéance

- Uniquement en conditions difficiles

Faible kilométrage et conditions difficiles

- Sur des véhicules utilisés en conditions difficiles (tels que démarrages à froid fréquents, utilisation d'une remorque, arrêts et démarrages fréquents, courts trajets répétitifs ou revêtements routiers détériorés, etc) ou dans des ambiances extrêmes (pollution importante, atmosphère très poussiéreuse, altitude, importants écarts de température, etc.), il faut procéder à des entretiens plus fréquents. Lorsqu'on effectue habituellement moins de 10 km (quotidiennement) et dans les cas où le moteur tourne au ralenti plus de 30% du temps par jour, par exemple en circulation urbaine et/ou avec des démarrages à froid fréquents (ambulances, taxi et véhicules d'auto-école, etc.), la périodicité de renouvellement de l'huile doit également être effectué pour les transmissions automatiques en cas d'utilisation avec forte

charge, franchissements fréquents de cols et/ou utilisation permanente d'une remorque fortement chargée.

Nota : En cas d'utilisation d'huile synthétique, telle que OW-30, il n'y a pas de restriction. La périodicité de vidange de l'huile moteur reste applicable à un an ou 30 000 km.

AFFICHAGE DE LA PÉRIODICITÉ DES TRAVAUX D'ENTRETIEN

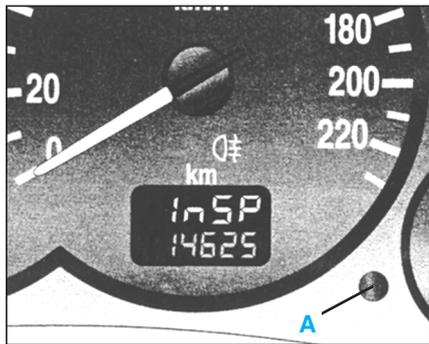
- Lorsqu'**InSP** apparaît sur l'affichage du compteur kilométrique journalier, le contact d'allumage étant mis, il est conseillé de faire effectuer les prochains travaux d'entretien en l'espace d'une semaine ou de 500 km.
- Les temps d'immobilisation pendant lesquels la batterie de votre véhicule est débranchée ne sont pas pris en compte par l'affichage de la périodicité des travaux d'entretien.

GÉNÉRALITÉS

MÉCANIQUE

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE

CARROSSERIE

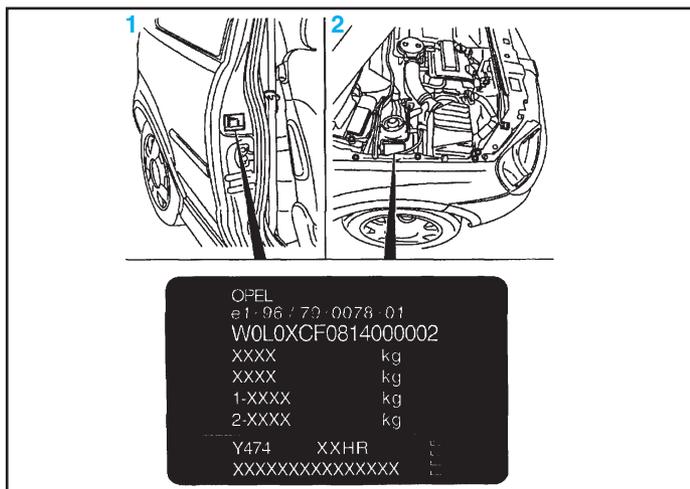


- La périodicité indiquée dans le carnet d'entretien a donc priorité et doit impérativement être respectée.
- La remise à zéro de l'affichage de l'intervalle d'entretien s'effectue grâce à l'appareil Opel Tech 2.
- La remise à zéro peut se faire aussi de façon manuelle :

- maintenir une pression sur le bouton (A),
- mettre le contact,
- l'affichage clignote pendant 2 secondes,
- maintenir la pression sur le bouton (A) jusqu'à ce que «----» s'affiche sur le cadran,
- relâcher le bouton (A),
- couper le contact.

Identification intérieure

PLAQUE SIGNALÉTIQUE DU VÉHICULE



- La plaque du constructeur est, selon l'unité de production, un autocollant apposé sur le montant B droit (1) ou une plaquette de métal placée sur la face avant supérieure droite (2) sous le capot-moteur. Le contenu des deux types de plaques est le même.
- En ce qui concerne le service après-vente, c'est avant tout le numéro d'identification du véhicule (VIN) de la ligne 3 et le code des couleurs, des capitonnages et de mémorisation de programmes pour MID (le dernier étant facultatif) de la ligne 8 qui sont, dans ce cas, importants.
- La plaque signalétique du véhicule est un document à caractère officiel. Pour cette raison, il ne doit pas être enlevé, modifié ou bien caché par de la peinture.

Nota : En cas de remplacement, la plaque «autocollante» est remplacée par une plaque en métal. Il est possible de commander la plaque signalétique en métal auprès de l'importateur.

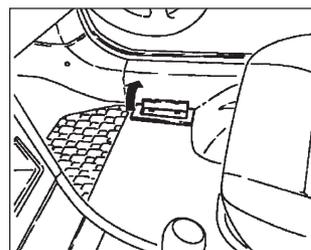
Partie officielle :

- 1 Code du constructeur
- 2 Numéro d'autorisation d'exploitation ou type
- 3 Numéro d'identification du véhicule à 17 chiffres (N° VIN)
- 4 Poids total autorisé en kg
- 5 Poids remorque autorisé en kg
- 6 Charge autorisée sur l'essieu avant en kg (1-XXXX kg)
- 7 Charge autorisée sur l'essieu arrière en kg (2-XXXX kg)

Partie non officielle :

- 8 Type de peinture (p. ex. «Z») et code de peinture (p. ex. «144») équipement intérieur (p. ex. «XX DO») (et, cas échéant, code de mémoire de programmes pour MID p. ex. «016»)
- 9 Si nécessaire, autres données principalement pour les pays hors de la CE
- 10 Code de production interne (inscrit de manière verticale)

NUMÉRO D'IDENTIFICATION DU VÉHICULE



- Le numéro d'identification du véhicule est imprimé à l'extérieur de la plaque constructeur et à côté du siège avant droit sur la tôle de plancher du bas de caisse.

Nota : L'identification du modèle (code GM) est indiquée de la position 7 à la position 9 (W0L0SCF08).

Identification extérieure

